



janvier 2024

BIEN CONSCIENTE QUE LE PATRIMOINE EST UN ATOUT INDÉNIABLE DU TERRITOIRE, LA COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES (CLCL) VIA TOURISME CÔTE DES LÉGENDES (TCDL) MET EN PLACE UNE AIDE VISANT À MARQUER LES GRANDS ÉVÉNEMENTS NATIONAUX SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE. ET C'EST LE CAS POUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE QUI AURONT LIEU CETTE ANNÉE DU 21 AU 22 SEPTEMBRE 2024. GRÂCE À UNE ENVELOPPE GLOBALE DE 5 000 € SPÉCIALEMENT DÉDIÉE, LE PATRIMOINE DE LA CÔTE DES LÉGENDES VA FAIRE PARLER DE LUI !

## Génèse d'une aide

Convaincu du potentiel de développement de l'offre patrimoniale de son territoire, la CLCL demande dès 2019 à TCDL d'entamer une réflexion pour valoriser son patrimoine culturel et naturel. Le constat est simple, la culture et le patrimoine sont des outils d'attractivité qui ont besoin d'être développés sur la Côte des Légendes.

### 3 PREMIERES ÉDITIONS RÉUSSIES

Entre 2021 et 2023, pour ses premières éditions, cette opération d'appui aux acteurs locaux souhaitant organiser une manifestation lors des JEP a été un succès avec 14 initiatives soutenues à hauteur de 11 730 €. Ces aides ont permis d'organiser des concerts de musique ancienne au Folgoet, d'animer deux chapelles à Kerlouan dont l'une célébrait ses 500 ans, de proposer des Escape Game alliant histoire et nature à Guissény, d'animer le Cloître de Lesneven ou encore de faire visiter un château privé à Ploudaniel. Plus de 2 000 personnes par an environ profitent d'une de ces belles manifestations ! Vous voulez proposer quelque chose pour 2024, n'hésitez plus !



*La Côte des Légendes s'engage  
pour son patrimoine !*

# Descriptif de l'aide

LE PATRIMOINE DE LA CLCL EST MULTIPLE ET TRÈS RICHE. POURTANT, IL RESTE RELATIVEMENT MÉCONNU Y COMPRIS DE SES PROPRES HABITANTS. DE PAR CETTE AIDE LA COLLECTIVITÉ SOUHAITE METTRE EN VALEUR SES ATOUTS À L'OCCASION DE L'ÉVÉNEMENT NATIONAL D'AMPLEUR QUE SONT LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE. EN ESPÉRANT QUE CETTE QUATRIÈME OPÉRATION D'APPUI AUX ACTEURS LOCAUX SOUHAITANT VALORISER LEUR PATRIMOINE SOIT UN SUCCÈS. A VOS CANDIDATURES !

## NATURE DES OPÉRATIONS SUBVENTIONNABLES

- Manifestation ayant lieu entre le 20 et le 22 septembre 2024.
- Opération mettant en valeur un patrimoine communautaire, petit ou grand, naturel ou culturel, religieux ou militaire...
- La journée du 20 septembre, un vendredi, est idéale pour proposer une animation à destination des publics scolaires.

Le thème de ces 41<sup>e</sup> journées du patrimoine n'est pas encore connu.

## BÉNÉFICIAIRES

- Les associations dont le siège se trouve sur le territoire de la Côte des Légendes
- Une association qui souhaite organiser quelque chose sur la Côte des Légendes
- Les communes de la Communauté Lesneven - Côte des Légendes

## MODALITÉS DE SUBVENTION

Aide plafonnée :

- à 1000 € / demandeur.
- à moins de 75 % du budget prévisionnel de la manifestation.
- maximum de 20 % du budget pour les ressources humaines.

Versement de 50 % de la somme à J-15 de l'événement

Versement du solde après remise du bilan de la manifestation

## CRITÈRES DE SÉLECTION

- Caractère innovant et créatif de la proposition
- Mise en valeur d'un patrimoine original et / ou méconnu du territoire
- Recours au spectacle vivant et à l'humain
- Intéresser un public large et notamment la jeunesse.

A noter que la sélection des dossiers tiendra compte d'une juste répartition sur l'ensemble du territoire de la CLCL.

En cas de réception de nombreuses candidatures de qualité, l'enveloppe globale de 5 000 € ne pourra en aucun cas être dépassée.

## COMMENT CANDIDATER ?

Date limite de dépôt du dossier :

le 15 juin à minuit pour une réponse avant le 30 juin.

Privilégier l'envoi dématérialisé à [jessica@cotedeslegendes.bzh](mailto:jessica@cotedeslegendes.bzh)

Contenu du dossier :

- Dossier de demande de subvention sur le site internet de Tourisme - Côte des Légendes rubrique pro - demande de subventions

## CONTACT

Jessica Marrec  
02 29 61 13 60